



Plan de formation

Diligence raisonnable (Cain Lamarre)

En entreprise 
À distance 

Données sous la forme d'une conférence, cette formation est l'occasion par excellence pour les gestionnaires d'entreprise, peu importe leur niveau hiérarchique, de connaître et de saisir l'ampleur de leurs obligations en matière de responsabilités pénales et criminelles en SST. Une fois que les participants auront assimilé les fondements de la loi en matière de diligence raisonnable, ils pourront établir les niveaux de tolérance aux risques et mettre en place de saines pratiques de gestion de la santé sécurité du travail.

Objectif général

Développer les compétences et les habiletés liées aux différentes obligations en SST qui incombent à l'employeur et aux travailleurs.

Objectifs spécifiques

- Reconnaître les objectifs et les caractéristiques des lois en santé et en sécurité du travail en vigueur au Québec
- Distinguer les droits et les obligations de l'employeur et du travailleur
- Reconnaître les règles régissant l'application de ces obligations
- Comprendre la portée et l'impact du refus de se conformer aux lois et aux règlements

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques et discussions
- Études de cas et simulation d'un procès

Clientèle visée

- Gestionnaires
- Membres du comité de santé et de sécurité du travail (CSS)

Éléments de contenu

- Loi sur la santé et sécurité du travail
- Droits et obligations de l'employeur et du travailleur
- Types d'infractions et leurs conséquences
- Stratégies et outils utiles pour assurer une défense
- Grands principes de la diligence raisonnable

Méthodes d'évaluation

- Observation des participants
- Questionnement pendant la formation

Durée

- En entreprise : 3 heures
- À distance : 3 heures